

Le covoiturage domicile-travail : cadrage et pistes d'action

Pratique du covoiturage D/T en France

En France, 940 000 personnes covoiturent pour les déplacements D/T chaque jour (**trajets directs uniquement**)

en Île-de-France il y a environ 120 000 covoitureurs (2% des trajets D/T)

hors Île-de-France, il y a environ 820 000 covoitureurs (4% des trajets D/T)

La moitié font moins de 5 km

Cohérent avec répartition autres modes

Environ 25% entre 5 et 10 km, et pour plus de 10 km

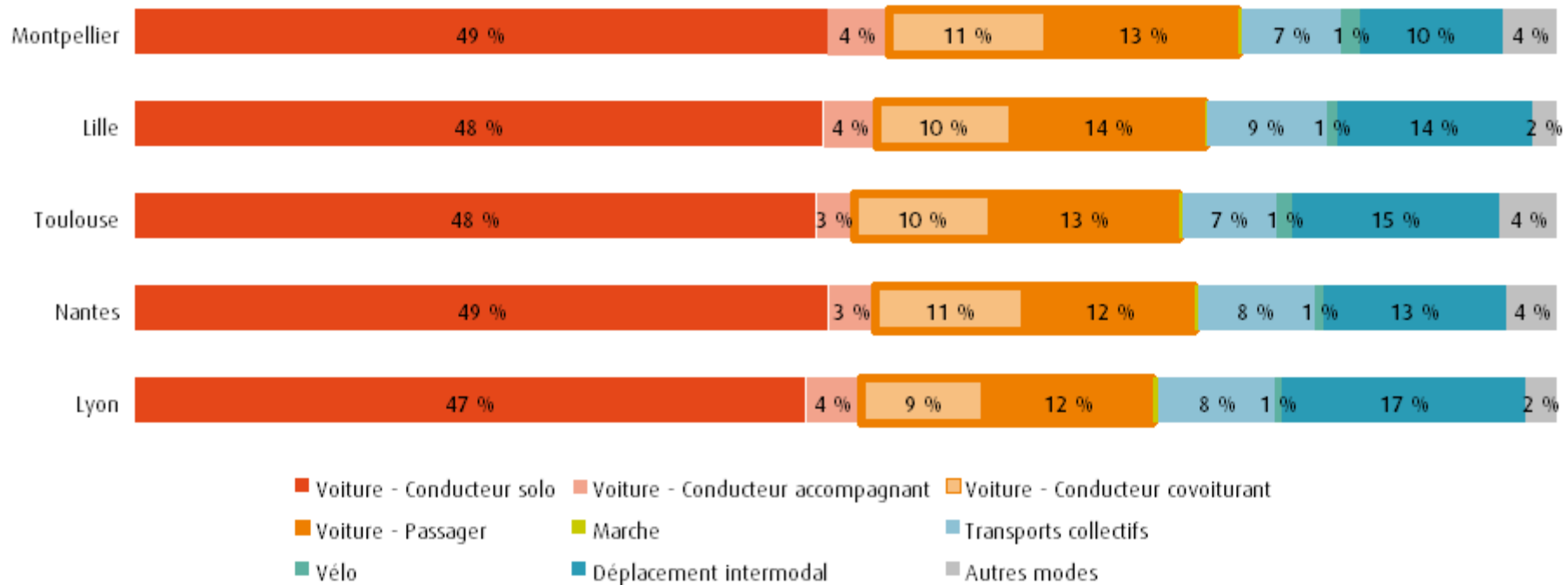
Origine	Destination	5-10 km	10-20 km	20-40 km	40-80 km
Ville-centre	Banlieue	6,00 %	7,00 %	7,00 %	0,00 %
Ville-centre	Ville-centre	6,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Banlieue	Ville-centre	5,00 %	4,00 %	5,00 %	4,00 %
Périurbain	Ville-centre	4,00 %	3,00 %	3,00 %	0,00 %
Autre	Ville-centre	4,00 %	5,00 %	4,00 %	0,00 %
Ville-centre	Périurbain	7,00 %	4,00 %		
Banlieue	Banlieue	5,00 %	4,00 %	6,00 %	0,00 %
Périurbain	Périurbain	3,00 %	5,00 %	2,00 %	0,00 %
Autre	Autre	4,00 %	4,00 %	5,00 %	0,00 %
Périurbain	Banlieue	4,00 %	5,00 %	4,00 %	0,00 %
Autre	Banlieue	0,00 %	7,00 %	3,00 %	0,00 %
Ville-centre	Île-de-France/ Etranger			7,00 %	0,00 %
Ville-centre	Autre			5,00 %	11,00 %

Hors Ile de France :
Parts modales du
covoiturage

Le covoiturage à l'heure de pointe : tous motifs et en comptant les déplacements « complexes »

Répartition modale des déplacements de plus de 5km à l'heure de pointe

Résidents des aires urbaines âgés de 5 ans et plus

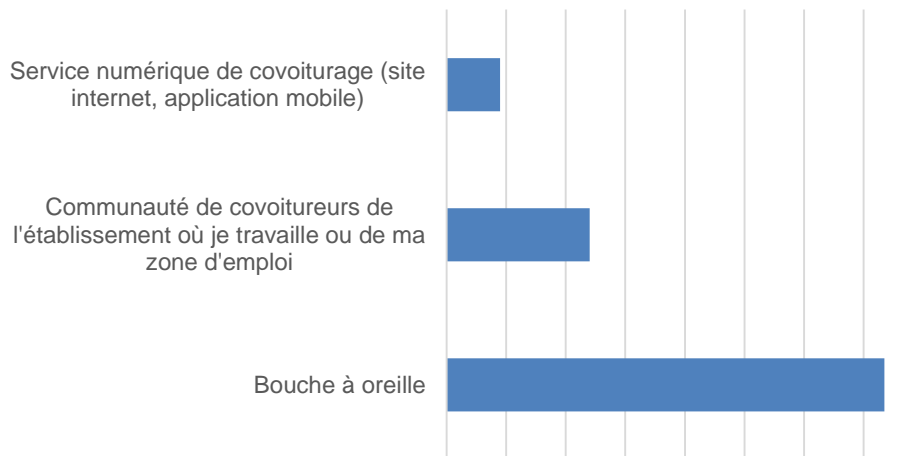


Qui covoiture aujourd'hui parmi les agents de l'Etat ?

- Une part de covoitureurs dans la moyenne nationale :
 - 3% de covoitureurs « exclusifs »
 - 10% de covoitureurs « réguliers »
 - Parmi les 7% de multimodaux : 65% auto/moto solistes, 25% usagers TC, 10% cyclistes
 - 55% dans la sphère familiale (25% avec leurs enfants et 30 % leur conjoint), 40% avec un collègue et 5% avec un voisin
- Un profil qui correspond à l'échantillon enquêté
 - Pas de disparité homme/femme, d'âge ou d'horaires de travail
 - Un peu plus d'agents de catégories A et un peu moins d'agents de catégorie C
 - Même distance du travail que les autosolistes
 - Moins de « très proche » (<10 km)

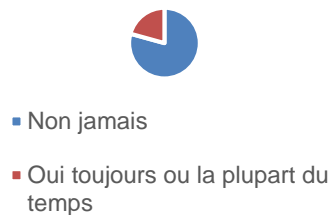
Comment et avec qui ?

Mise en relation



88% des covoituteurs conservent le même équipage régulier

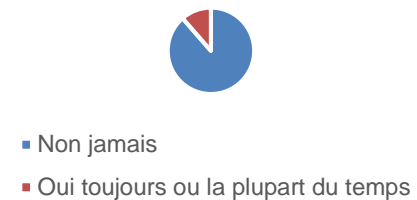
Participation aux frais : passager



Covoiturage alterné : passager



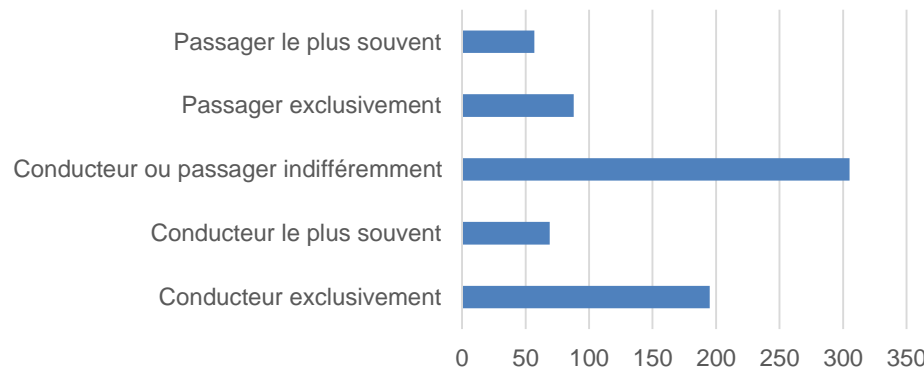
Participation aux frais : conducteurs



Covoiturage alterné : conducteur

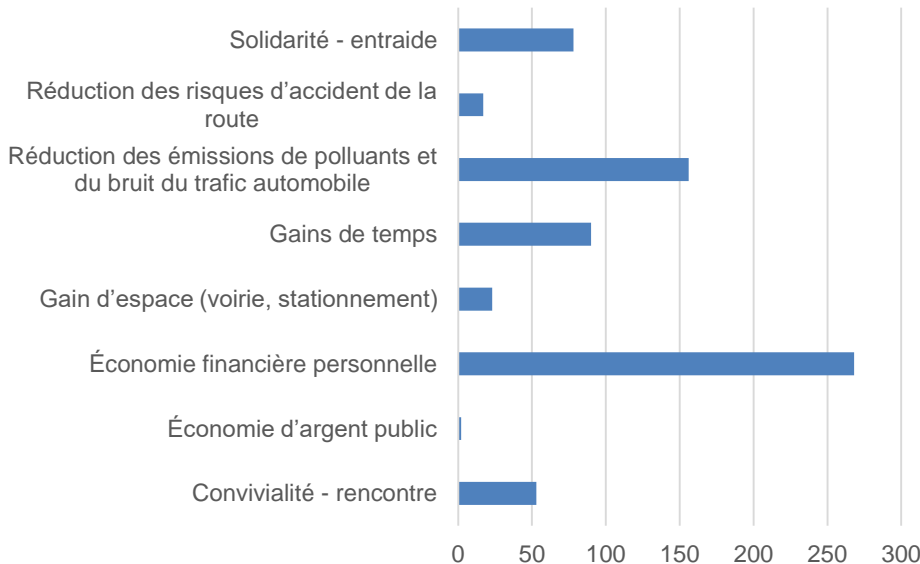


Type de covoituteur



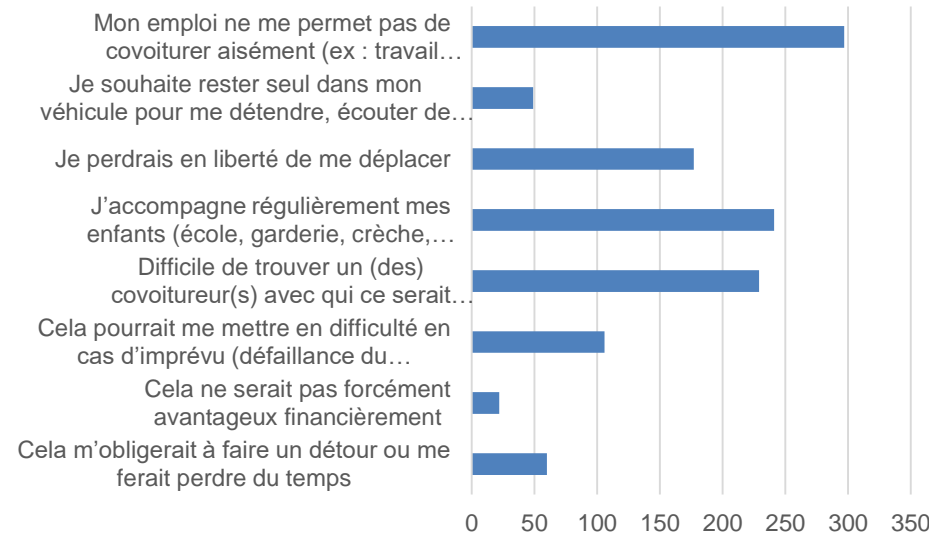
Motivations et freins pour covoiturage

Motivations :



- Positions proches selon que la personne soit un covoitureur ou un autosoliste
- En deuxième choix, augmentation des aspects environnementaux et sociaux

Freins :

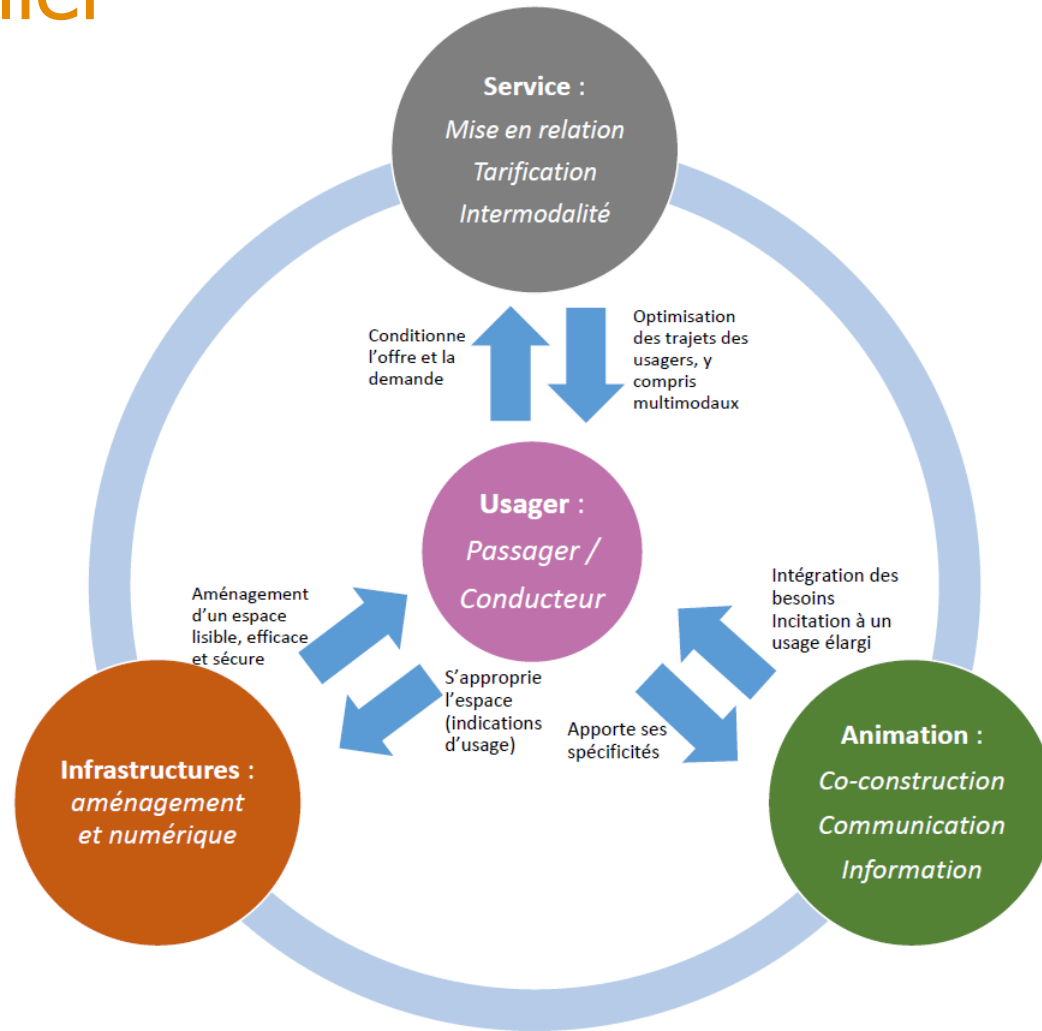


- En deuxième choix, augmentation du motif « liberté » et « difficulté à trouver un covoitureur »
- Egalement des personnes ne pouvant/voulant pas être « connecté »

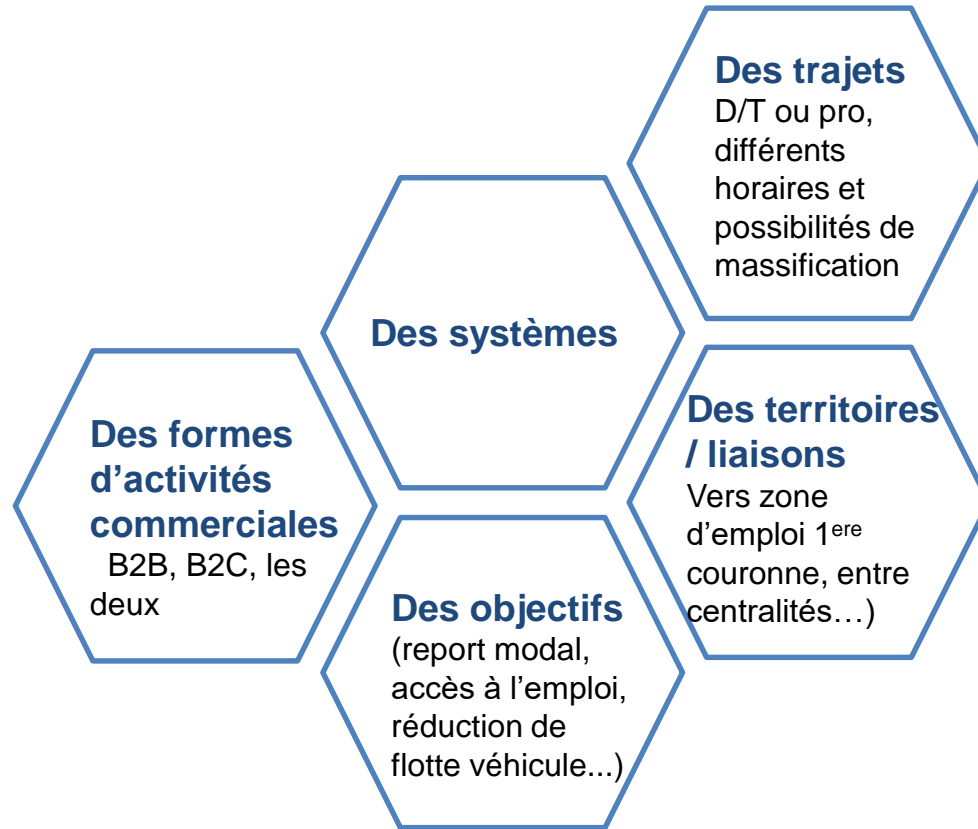
Pourquoi arrêter ? Pourquoi commencer ?

- Ceux qui ont arrêté l'ont fait pour des raisons « objectives »
 - Changement d'emploi, de domicile, d'horaire ou encore abandon de la pratique par l'autre covoitureur
 - Mais aussi à cause des contraintes impliquées (cette raison augmente en deuxième choix)
- Trois grands types de mesures préconisées pour développer la pratique du covoiturage :
 - Une facilitation de la mise en relation
 - Des avantages (financiers ou gratifications)
 - Une garantie de retour

Une vision systémique du covoiturage pour ne rien oublier



Des contextes différents : mettre en place l'offre pertinente



Les différentes formes de covoiturage

La voiture partagée

L'auto-partage

- Véhicules en libre-service (Citiz, Autolib...)
- Location entre particuliers (le Airbnb de la voiture : Koolicar, Drivy...)



Le covoiturage

Le covoiturage se définit comme l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée **à titre non onéreux, excepté le partage des frais**, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte.

Le covoiturage anticipé

« Je sais à l'avance avec qui je vais voyager »

J'ai « organisé » mon trajet à l'avance, et je suis « engagé » vis-à-vis de mon covoitureur.
[Avec réservation]

Le covoiturage spontané

« Je ne sais pas avec qui je vais voyager »

Passager, je me rends au bord de la chaussée,
Conducteur, je choisis au dernier moment si je m'arrête.
[Sans réservation]

Informel

Voisin, collègue, famille...

Via un opérateur de mise en relation

Anticipé

Principalement sur le web : application mobile et site internet (mov'ici, blablacar...)



Dynamique

Au dernier moment via une application mobile (mov'ici, klaxit, pop&vroom, tag&car, blablalines...)



Informel

Stop classique

Via un opérateur de mise en relation

Avec bornes

(EcoV, Taxito, Lane, Covoit'Go)



Sans bornes

Autop stop amélioré (rézopouce, Illicov...)



La LOM : des possibilités au niveau national

La définition du covoiturage implique que le conducteur fasse le trajet à titre onéreux, excepté le **partage des frais**
Un décret d'application de la LOM viendra l'expliciter



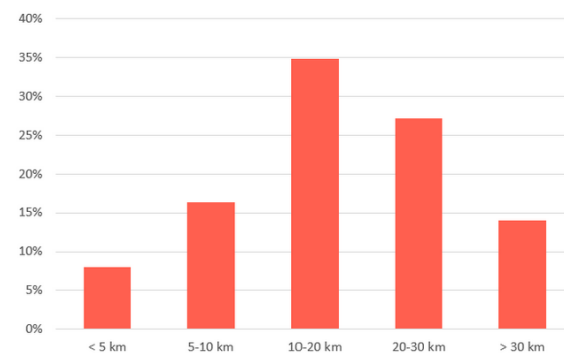
Création d'un **forfait mobilité durable**

Payable par l'employeur

Limite de 400 € par an, défiscalisé et quelque soit le nombre de km parcourus

Pour le conducteur et le passager

Pour les cyclistes



La LOM : Agir au niveau local

- Organiser des services
- Financer les conducteurs et/ou les passagers



- Inclure les déplacements D/T dans les négociations internes aux entreprises > 50 salariés

- Créer des places de stationnement réservés aux véhicules à occupation multiple
 - Comment vérifier ?

- Créer des voies réservées aux véhicules à occupation multiple



Mobilisation pour le covoiturage au quotidien

- Une **ambition** forte pour le développement de l'usage :
 - Triplement de la part modale du covoiturage domicile-travail
 - Passer de 1 à 3 millions de covoitureurs quotidiens
- Des **moyens** pour atteindre cet objectif :
 - Législatifs : LOM, ouverture/partage des données
 - Financiers : Dotation de Soutien à l'Investissement Local, Certificats d'Economie d'Energie
 - Opérationnels : France Mobilités, Preuve de covoiturage, Centrales d'Achats (CATP, UGAP)
 - Ingénierie : des évaluations à capitaliser
- Une **charte** d'engagement Etat-Collectivités
 - Mettre en place un cadre favorable
 - Développer des systèmes de covoiturage et les évaluer

Merci de votre attention

Jean ROBERT

jean.robort@cerema.fr

La preuve de covoiturage

Le fonctionnement

V1 – Usagers-Opérateurs-AOM

